

PLAN DE FORMATION DROIT DES AFFAIRES

Public visé : Toute personne désireuse d'acquérir l'ensemble des techniques juridiques essentielles de l'Entreprise.

Objectifs : - Appréhender le droit des Sociétés .
- Pratiquer des actes de gestion courante.

Moyens pédagogiques : La formation est dirigée par un juriste. Elle comprend des apports théoriques et des mises en situations pratiques. Sur requête, la formation comporte également un examen détaillé des conditions générales de vente de l'entreprise et une étude/résolution de cas concrets préalablement fournis par le destinataire de la formation. La formation est donc complètement personnalisée et suppose une étude en amont par le conseiller formateur.

Contenu de la formation :

- Entreprise individuelle / entreprises sociétaires
- Statuts et fonctionnement des sociétés commerciales (SA, SARL, SAS, EURL...)
- La SCI
- Statut et responsabilité du dirigeant d'entreprise
- Relations associés / dirigeant d'entreprise
- Les litiges commerciaux : clauses compromissoires, arbitrage, procédure devant le tribunal de commerce...
- L'entreprise en difficulté : procédure de sauvegarde, redressement et liquidation judiciaire
- Le statut de commerçant et l'influence du régime matrimonial
- Droit pénal des affaires : abus de biens sociaux, abus de confiance, abus de faiblesse, abus de vulnérabilité...
- Concurrence et pratiques déloyales
- Protection du nom commercial, de la marque.../...